



AGEFMA

CONNECT'ACTU

La newsletter du CARIF-OREF Martinique

Restez connecté.e, soyez informé.e...

Notre expertise, une véritable valeur ajoutée pour vos projets



Lettre d'information n°7 - Novembre 2025

ACTUALITÉS DE LA FORMATION

... PROJETS, ACTIONS
ET INNOVATIONS...

L'Intelligence Artificielle Transforme la Formation en 2025



En 2025, l'intelligence artificielle révolutionne le métier de formateur. Création de contenus, vidéos, podcasts, supports interactifs : tout devient plus accessible et rapide. Voici une sélection d'outils IA qui peuvent vraiment faire la différence dans votre pratique pédagogique.

Les essentiels pour concevoir vos formations

Claude se distingue comme un véritable assistant pédagogique capable de structurer vos modules, générer des quiz et évaluer la cohérence de vos progressions. Gamma révolutionne la création de présentations en transformant vos textes en slides professionnelles en quelques clics. Pour une approche inclusive, Autrice adapte automatiquement vos contenus aux contraintes d'accessibilité.

Donnez vie à vos contenus

Côté multimédia, Heygen crée des vidéos avec des avatars réalistes et multilingues, tandis que Lumen5 transforme n'importe quel texte en vidéo animée. Wondercraft convertit vos supports écrits en podcasts avec des voix naturelles, et Whisper transcrit automatiquement vos webinaires.

Personnalisez l'accompagnement

Chatbase permet de créer des chatbots pédagogiques disponibles 24/7 pour répondre aux questions de vos apprenants. Les GPT personnalisés d'OpenAI offrent un accompagnement sur-mesure intégrant votre propre base documentaire.

La 13ème IA : c'est vous !

Malgré tous ces outils sophistiqués, la véritable intelligence reste humaine. Votre expérience, votre intuition, votre capacité à sentir quand un groupe décroche, votre humour au bon moment : aucune machine ne peut remplacer cela. L'IA n'est qu'un assistant qui vous libère du temps pour faire ce que vous faites déjà mieux que personne : transmettre, adapter, motiver.

L'enjeu pour 2025 ? Utiliser l'IA comme amplificateur de votre talent pédagogique, pas comme substitut. Choisissez vos outils selon leur pertinence pédagogique réelle et leur capacité à vous faire gagner du temps sur les tâches chronophages.

L'intelligence artificielle au service de l'humain, pas à sa place.

Source : Article rédigé par DeepDive, la référence IA locale pour des formations enfin à la hauteur des ambitions... et de vos apprenants.



Le cap des 1 000 certifications est franchi sur France VAE

France VAE poursuit son développement en franchissant un nouveau palier, reflétant ainsi l'engagement des certificateurs et la diversité des secteurs couverts.

En novembre 2025, plus de **1 000 certifications** reconnues par l'Etat sont accessibles sur la plateforme nationale :

- **Diplômes d'État,**
- **Titres professionnels,**

- Certificats de Qualification Professionnelle (CQP)

Source : *Via Compétences*

[En savoir +](#)

Veille légale & réglementaire

les changements à ne pas manquer...



Evolution de l'aide aux employeurs qui recrutent en apprentissage

Entré en vigueur le 1er novembre 2025, [le décret n° 2025-1031 du 31 octobre 2025](#) modifie de façon notable les modalités de versement de l'Aide unique et de l'Aide exceptionnelle aux employeurs d'apprentis.

Dorénavant, lorsqu'un contrat d'apprentissage a une durée inférieure à un an ou, s'il est rompu avant sa date anniversaire, le montant de l'aide est calculé au prorata temporis du nombre de jours réellement effectués, et non plus simplement sur la base des mois entamés.

Plus précisément, pour le premier et le dernier mois du contrat, le montant dû est désormais calculé en fonction du nombre de jours réellement couverts. L'article D. 6243-2 du Code du travail est donc modifié afin de remplacer, dans les situations concernées, la référence au "mois" par celle aux "jours".

Pour les contrats conclus à compter du 1er novembre 2025, le versement de l'aide est suspendu jusqu'à début 2026 : l'éligibilité sera examinée à partir de mi-février 2026 et les premiers paiements interviendront en mars 2026 (Cf. article [Centre Info](#))

Pour les contrats en cours au 1er novembre, le versement se poursuit normalement jusqu'à mi-février 2026, mais la proratisation s'appliquera au dernier mois du contrat si celui-ci est incomplet.

En conclusion, cette mesure impose aux employeurs d'anticiper la durée

effective de leurs contrats d'apprentissage pour estimer correctement l'aide à laquelle ils peuvent prétendre.

Source : Ministère du travail et des solidarités

[En savoir +](#)

RESSOURCES & OUTILS



Retour sur le webinaire : “Certification professionnelle : du marché du travail à la salle de formation ?”

Décryptage par Centre Inffo dans son webinaire du 13 novembre 2025, des enjeux du décret du 6 juin 2025 régulant l'enregistrement des certifications professionnelles ou comment apporter la preuve des moyens techniques, pédagogiques et d'encadrement utilisés.

Source : [Centre Inffo](#)

Voir le

[Replay](#)

**Un nouveau guide pratique
pour tout comprendre du contrat d'apprentissage**



PREFET
DE LA
MARTINIQUE

Direction
de l'économie,
du travail et des solidarités (DEETS)



AGEFMA
Agence de la
Formation et de
l'Emploi de la
Martinique

La DEETS et l'AGEFMA publient un guide pratique destiné aux employeurs, apprentis et tuteurs afin de faciliter la compréhension et la mise en œuvre du contrat d'apprentissage.

Ce document rassemble les informations essentielles : étapes clés du contrat, démarches administratives, droits et obligations de chacun, rôle du maître d'apprentissage, prévention des ruptures et ressources utiles pour s'orienter ou être accompagné.

À noter : évolution des aides à l'apprentissage

Le décret n°2025-1031 du 31 octobre 2025 modifie les modalités de versement des aides. Désormais, pour les contrats de moins d'un an ou rompus avant échéance, l'aide est calculée *au prorata du nombre de jours réellement effectués*.

Pour les contrats conclus à partir du 1er novembre 2025, l'examen d'éligibilité est reporté à mi-février 2026 et les premiers versements interviendront en mars 2026.

Ce guide s'adresse à tous les publics et constitue un véritable outil d'appui pour sécuriser et réussir chaque contrat d'apprentissage.

Téléchargez le guide 



En savoir +



AGENDA

Mercredi 03 décembre 2025

5ème édition



Métiers des services à la personne

■ 8 h 30 à 13 h 00

Espace Aéroservices - Aéroport Aimé CESAIRE - Salle Bélouga

Intervenants : Observatoire Régional Emploi Formation de Martinique

Organisé par : AGEFMA CARIF-OREF Martinique

Le Pôle OREF (Observatoire Régional Emploi Formation) de l'AGEFMA vous convie à la **5^e édition des "Mercredis de l'OREF"**.

Cette rencontre mettra en avant les « **métiers des services à la personne** », secteur essentiel au développement de notre territoire.

Le nombre de place étant limité, l'**inscription est obligatoire**.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, merci de contacter :
OREF 0696 887 981 – oref-martinique@agefma.fr

[S'inscrire](#)

Jeudi 4 décembre 2025



Webinaire : CFA-OFA - Comment utiliser les IA dans les pratiques de formation ?



■ 14h00 - 15h30 (heure de Paris)



● Prestataires d'actions de formation par la voie de l'apprentissage(CFA/OFA)

Organisé par : Les Carif-Oref de Normandie et des Pays de la Loire,
en partenariat avec le Ministère du Travail et le Réseau national
des Carif-Oref.

Ce webinaire propose une exploration des potentiels et des enjeux que les intelligences artificielles génératives (IAG) ouvrent pour les pratiques de formation. Dans un format participatif mêlant apports théoriques, illustrations concrètes et échanges, vous pourrez échanger autour de cette thématique d'actualité.

[S'inscrire](#)

Nous espérons que les informations partagées vous ont été utiles.

Restez connecté.e pour de prochaines actualités !

AGEFMA

Immeuble Foyal 2000 - Rue du Gouverneur Ponton - 97200 FORT DE FRANCE

Directeur de publication : Rosalie DUNON - Présidente

Rédactrice en chef : Valérie PADRA - Directrice Générale

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

